



BULLETIN DE DON PARTICULIER

Votre don permet à la Fondation Marie-Pierre Crosnier Mangeat, abritée par la Fondation de France, de soutenir des projets d'intérêt général dans les domaines de l'environnement, la biodiversité, la transmission des savoirs et la formation en agriculture durable, ainsi que l'éducation et l'aide aux personnes vulnérables, en France et à l'international.

Mes coordonnées

M. Mme Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
 Tél : _____ Courriel : _____

Je soutiens la Fondation Marie-Pierre Crosnier Mangeat en faisant un don de :

20 € 50 € 100 € 300 € Autre montant : _____ €

* *Après réduction fiscale, votre don ne vous coûte réellement que :*

7€ 17€ 34€ 102€

Je règle par :

- Chèque à l'ordre de la Fondation Marie-Pierre Crosnier Mangeat
 (A envoyer à Nathalie PINNA – AGROSEMENS – ZA du Verdalaï - 105 rue du chemin de fer – 13790 ROUSSET)
- Virement : FONDATION DE FRANCE - FR67 4003 1000 0100 0010 0222L76 – BIC CDCGFRPP
 (Merci de préciser dans le libellé vos nom et prénom ainsi que le nom de la fondation Marie-Pierre Crosnier Mangeat)

Date et signature obligatoires :

* Votre réduction fiscale

**66 % de votre don
déductible de votre impôt
sur le revenu** dans la limite
de 20% de votre revenu imposable.

**75 % de votre don
déductible de votre impôt
sur la fortune immobilière (IFI)**
dans la limite de 50 000 €.

Nous vous adressons votre reçu fiscal dans les 10 jours suivant la réception de votre don.

Respect de vos données personnelles

La Fondation collecte et traite de manière informatisée les informations que vous lui transmettez afin de traiter votre don et de vous envoyer votre reçu fiscal, ainsi que pour vous communiquer des informations en lien avec ses missions ou pour faire appel à votre générosité. Le traitement de vos données répond à une obligation légale en matière d'émission de reçus fiscaux et relève de l'intérêt légitime poursuivi par la Fondation. Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la Loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition. Vous pouvez aussi accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous avez enfin la possibilité d'exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.



Le Tholonet, 24 novembre 2022

Monsieur, Madame,

La Fondation Marie-Pierre Crosnier Mangeat est née de la volonté de l'entreprise AGROSEMENS d'agir pour la protection de l'environnement et d'essaimer ses valeurs philanthropiques tout en perpétuant l'action, la vision et les valeurs portées par Madame Marie-Pierre Crosnier Mangeat (30 avril 1942 – 27 juin 2018), la mère de Cyprien et Judicaël, les deux frères fondateurs d'AGROSEMENS.

Abritée par la Fondation de France, la Fondation Marie-Pierre Crosnier Mangeat a pour raison d'être de soutenir des projets d'intérêt général dans les domaines de l'environnement, la biodiversité, la transmission des savoirs et la formation en agriculture durable, ainsi que l'éducation et l'aide aux personnes vulnérables, en France et à l'international.

En 2022, la Fondation est fière d'avoir soutenu les projets suivants :

- Création d'un jardin en permaculture, sous forme de mandala, un jardin à visée thérapeutique lié à la santé et à l'accompagnement aux soins des résidents d'un Institut Médico-Educatif.
- Acquisition d'un véhicule PMR à destination d'adultes en situation de handicap et développement d'un jardin aromatique.
- Développement de chorales inclusives afin de rassembler des publics différents et notamment des personnes en situation de dépendance et de handicap.

Je vous remercie chaleureusement de vos dons. Votre contribution jouera un rôle essentiel dans les actions menées par la Fondation Marie-Pierre Crosnier Mangeat.

Daignez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de ma respectueuse reconnaissance.

Pour la Fondation Marie-Pierre Crosnier Mangeat
Madame Annie-Dominique CHEVALIER
Présidente